

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 7/2026	OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 février 2026
Date de la convocation : 24/03/2026 Date de la séance : 28/03/2026 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire Secrétaire de séance : Bisma SENOUCI	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Nadia LAKHDER, Christophe CHARLES, Majda CHETTAT BENATTABOU, Pauline PERRIAU, Charles MONA, Roland TINET, Martine BATT, Pierre KRALJEVIC, Hugues METILLE, Marc DE GIORGI, Zahia LAZAAL, Hidir DEMIR, Pinar KESER, Ouafdi ADNANI, Séverine COENART, Nermin ABAZ, Bisma SENOUCI, Alain MOREL, Céline GROS, Natacha HEMONET, Yasmina TABECHE, Jacinthe NUNHOLD, Fouad EL HAMINE
Membres en exercice : 29 Membres présents : 27 Membres représentés : 2 Membres absents non excusés : 0 Votants : 29	Membres représentés : M. Hassan EL AZRAOUI donne pouvoir à M. David LOYSEAU M. Daniel BOURQUIN donne pouvoir à M. Alain MOREL
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 29 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 31/03/2026 et de sa publication le 02/04/2026	
Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 28/03/2026 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 02/04/2026	

Le Maire soumet à l'approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 février 2026 ci-joint en annexe.

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI.



Le secrétaire de séance,
Bisma SENOUCI

